



FACULTÉ DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION – ÉCOLE D'INTERPRÈTES INTERNATIONAUX

ÉVALUATION DES CURSUS DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION

CALENDRIER ET PLAN DE SUIVI

DÉCEMBRE 2015

Introduction

Le rapport d'évaluation rédigé par le comité d'experts mandaté par l'AEQES pointe une formation visant l'excellence, en proposant des améliorations qui « se situent principalement dans le champ de l'académisation continuée [...], tout en gardant et renforçant le caractère professionnalisant du programme »¹.

C'est cette ligne qui guide le présent plan de suivi. Nous avons privilégié des mesures concrètes, qui nous semblent réalistes dans le contexte actuel, malgré les incertitudes quant à l'évolution du contexte organisationnel et financier de l'enseignement supérieur.

Les mesures proposées se déclinent en trois axes, dont les limites sont par ailleurs perméables, ce qui devrait renforcer l'impact des améliorations prévues et assurer leur cohérence.

Axe 1 – Académisation : promotion de la recherche, statut des enseignants, profils d'enseignement et programme d'études

Forts de l'intégration réussie de la formation en traduction-interprétation dans l'Université de Mons, nous poursuivons les efforts entrepris en matière de recherche chez les enseignants, tout en intensifiant l'intégration de cet aspect dans les activités d'apprentissage des étudiants. L'uniformisation progressive des statuts au sein des corps scientifique et académique est envisagée parallèlement à la disparition à long terme du cadre d'extinction. Les enjeux en matière de ressources humaines seront pris en compte dans l'adaptation du programme d'études aux dispositions du décret Paysage, tout comme la synergie entre recherche et enseignement, sans oublier le caractère professionnalisant de la formation.

Axe 2 – Encadrement : promotion de la réussite, stages et travaux de fin d'études, soutien administratif, formation continue et évaluation des enseignants

Au-delà des enseignements classiques dispensés par le biais de cours et séminaires, nous mettrons un accent accru sur l'encadrement des étudiants. Nous augmenterons la visibilité et la valorisation des activités de promotion de la réussite dans le 1^{er} bloc du bachelier, des directives plus claires ont d'ores et déjà été élaborées pour les travaux de fin d'études, et le suivi des stages professionnels ou d'immersion sera mieux structuré. Le rôle du secrétariat sera clarifié par l'explicitation du cadre de la communication avec les étudiants et un meilleur contrôle de la qualité de celle-ci. Nous tenterons d'affiner l'évaluation des enseignants, dans les limites de la latitude que nous donne la nécessaire transversalité avec les autres facultés de l'UMONS. Des mécanismes seront mis en place pour améliorer la traçabilité, la pertinence et la cohérence des actions individuelles et collectives de formation continue des enseignants.

¹ AEQES (mars 2015). *Evaluation « Traduction - Interprétation » – 2014-2015. Rapport d'évaluation – UMONS*, page 14,

Axe 3 – Acteurs externes : formalisation des contacts avec les anciens étudiants et les milieux professionnels, consultation des diplômés

Les stages professionnels doivent permettre d'intégrer, de façon systématique et structurée, les remarques des acteurs externes dans l'évaluation et l'amélioration de la formation. Les contacts avec le monde professionnel peuvent également être favorisés par leur intégration dans des activités structurées organisées pour faciliter l'insertion socio-professionnelle des étudiants en fin de master. Les enquêtes socio-professionnelles actuelles peuvent être affinées, mais il s'agira surtout de promouvoir la participation active du plus grand nombre, afin d'assurer leur représentativité. La communication avec les anciens, qui se fait notamment par des groupes Yahoo et Facebook, doit être évaluée, puis actualisée en fonction des souhaits des principaux intéressés.

Le plan de suivi proposé ici, ainsi que son calendrier, ont été validés par la commission d'autoévaluation responsable du rapport interne, puis par le Conseil de Faculté, enfin par les autorités académiques. Qu'il nous soit permis de remercier ici tous les acteurs qui ont contribué à son élaboration, collègues, étudiants ou membres des services administratifs.

La composition de la commission d'autoévaluation sera par ailleurs revue. Elle évoluera pour devenir la *Cellule Qualité* qui donnera les impulsions nécessaires à la mise en œuvre du plan de suivi. Par ailleurs, elle coordonnera et évaluera régulièrement les actions menées, pour en rendre compte au Conseil de Faculté.

Nous ne pouvons être assurés « que les ressources financières et humaines nécessaires » seront mises en œuvre, puisque le financement de nos missions ne dépend que très partiellement des acteurs locaux, mais nous sommes convaincus que tous ceux-ci, « les responsables de la gestion, les enseignants et chercheurs, les étudiants mais aussi les représentants des milieux professionnels et les anciens étudiants » auront à cœur de conjuguer leurs efforts pour participer aux améliorations prévues, comme le préconise le comité d'experts qui a procédé à l'évaluation de la formation².

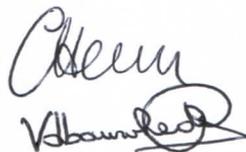
Calogero Conti
Recteur de l'UMONS



Alain Piette
Doyen de la FTI-EII



Gudrun Vanderbauwhede &
Carola Henn
Coordonnatrices



² Idem.

CELLULE QUALITÉ				
ACTION	IMPLICATIONS	SUIVI	PRIORITÉ³	DIFFICULTÉ
<p>Création d'une <i>Cellule Qualité</i></p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner les impulsions nécessaires à la mise en œuvre du plan de suivi - coordonner et évaluer les actions menées, <p><i>Pilote : Conseil de Faculté</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution de la Commission interne d'autoévaluation <p><i>Échéance : fin 2015</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un Intranet facultaire <p><i>Échéance : 1^{er} semestre 2016</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport régulier au Conseil de Faculté, au minimum deux fois par année académique - Mise en ligne d'un portfolio <i>Qualité</i> (accessible via Intranet) 	***	Faible

AXE 1. ACADÉMISATION				
Transition Haute École - Université				
ACTIONS	IMPLICATIONS	SUIVI	PRIORITÉ	DIFFICULTÉ
<p>Affiner et harmoniser l'équilibre entre les charges d'enseignement et de recherche</p> <p><i>Référence : 4.1, p. 11</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dresser l'état des lieux par département, en fonction des statuts des personnels <p><i>Pilotes : Coordinateurs de département</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les besoins (enseignement), par 	<p>Actualisation des données et communication du tableau récapitulatif au Conseil de Faculté, avant le début de chaque année académique</p> <p><i>Première échéance :</i></p>	**/*	Moyenne

³ Par priorité, nous entendons l'équilibre entre impact et délai. Une mesure importante, mais nécessitant des actions à plus long terme, sera notée ici avec une priorité relativement moins élevée. La priorité la plus haute (***) est accordée à des mesures pour lesquelles nous estimons pouvoir progresser de façon très significative dans les six mois. Si les premiers résultats mesurables sont plutôt attendus dans l'année, la priorité sera indiquée par **. L'indication * concerne des actions relevant plutôt dans l'amélioration continue, qui demandent notre attention permanente mais ne nécessitent pas forcément d'intervention plus lourde à court ou moyen terme.

	<p>département, en fonction du cursus (cours obligatoires) et du nombre d'étudiants, sur base des normes adoptées pour le plan pluriannuel 2014-2018 de l'UMONS</p> <p><i>Pilote : Doyen</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarifier les disponibilités du personnel et les projets de recherches en cours, rendre compte de leur évolution <p><i>Pilotes : Chefs de services</i></p>	<p>juin 2016</p>		
<p>Anticiper les besoins futurs de la formation, préciser la stratégie de renouvellement des postes à moyen terme et affiner les procédures d'engagement et de promotion</p> <p><i>Référence : 4.1, p. 11</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter l'état des lieux par département, en fonction des statuts des personnels, par les données disponibles concernant l'âge attendu de la retraite <p><i>Pilotes : Doyen, apparitorat</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir les besoins futurs en tenant compte de la répartition négociée en marge du plan pluriannuel 2014-2018 : 1/3 académique, 1/3 scientifique définitif, 1/3 scientifique temporaire (assistant sous mandat ou collaborateur pédagogique) <p><i>Pilotes : Doyen, coordinateurs de département, chefs de service</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarifier les procédures d'engagement et de promotion pour le personnel académique et scientifique <p><i>Pilote : Conseil d'Administration UMONS</i></p>	<p>Communication des règles et procédures de désignation et promotion à tout le personnel enseignant, au minimum au début de chaque année académique</p> <p><i>Première échéance : septembre 2016</i></p>	<p>**/*</p>	<p>Moyenne</p>

<p>Développer et promouvoir la recherche en traduction et interprétation, et son articulation avec les programmes d'enseignement et les TFE.</p> <p><i>Référence : 2.1, p. 6</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la visibilité de la recherche (activités des services et TFE) - Objectiver l'état de la recherche par service - Inventorier les possibilités de financement et leur utilisation (financements sollicités et obtenus) <p><i>Pilotes : chefs de service, Conseil de Faculté</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des champs de recherche des services à l'intention des étudiants, avec propositions de sujets de mémoire (TFE) - Relevé des activités des services (recherches des doctorants, colloques, publications) - Communication régulière, sur base annuelle, de cet « état de la recherche » à l'ensemble de la Faculté (Intranet) <p><i>Coordination : Groupe Qualité</i> <i>Échéance : fin 2016, pour l'année académique 2015-2016</i></p>	<p>**/*</p>	<p>Élevée</p>
Profils d'enseignement et décret Paysage				
ACTIONS	IMPLICATIONS	SUIVI	PRIORITÉ	DIFFICULTÉ
<ul style="list-style-type: none"> - Lors de la mise en place des AA et de l'intégration des changements induits par le décret Paysage, veiller à l'équilibre entre la charge de travail pour l'étudiant et les ECTS. - Mettre en adéquation les compétences visées par le programme et les acquis d'apprentissage par unité d'enseignement. <p><i>Référence : 3.1, p. 8</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Regrouper plusieurs activités d'apprentissage par unité d'enseignement pour induire plus de cohérence, notamment en ce qui concerne le niveau CECR de maîtrise linguistique exigé pour les activités. <i>Pilote : Conseil de Faculté</i> <i>Échéance : avril 2015</i> - Améliorer l'adéquation effective entre les crédits/pondérations et la charge de travail. <i>Pilotes : Groupe Qualité, Conseil de Faculté</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête (étudiants) sur la charge de travail réelle pour toutes les activités d'apprentissage figurant au programme <i>Pilote : Groupe Qualité</i> <i>Première échéance : septembre 2016</i> - Cette enquête sera reproduite un an après l'entrée de changements significatifs du programme, ou au moins tous les cinq ans. 	<p>***/**/*</p>	<p>Élevée</p>

	<p><i>Échéance : 2017</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formuler des descriptifs intégrés par unité d'enseignement, valables pour toutes les langues étrangères étudiées. <p><i>Pilotes : référents ECTS facultaires, coordinateurs de département</i> <i>Échéance : 2017-2018</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation annuelle des programmes et des fiches ECTS 		
<ul style="list-style-type: none"> - Adapter le programme en matière d'utilisation des outils d'aide à la traduction en vue de l'accorder avec les pratiques actuelles du monde professionnel. <i>Référence : 2.1, p. 6</i> - Augmenter les heures de TAO et intégrer l'emploi de ces outils dans les cours de traduction, voire d'interprétation, et dans les travaux personnels des étudiants. <i>Référence : 3.2, p. 8</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de crédits/la pondération pour les cours d'informatique appliquée à la traduction (BAB3) et d'outils d'aide à la traduction et à l'interprétation (MAB1) <i>Pilote : Conseil de Faculté</i> <i>Échéance : septembre 2015</i> - Intégrer la TAO dans les descriptifs des cours de traduction spécialisée <i>Pilotes : référents ECTS</i> <i>Échéance : septembre 2015</i> - Intégrer la TAO de façon systématique, pour toutes les langues étudiées, dans les ateliers de traduction <i>Pilote : Comité de suivi des ateliers de traduction</i> <i>Échéance : début 2016</i> - Améliorer les compétences TAO des enseignants <i>Pilotes : coordinateurs de département</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation des programmes <i>Échéance : prise d'effet à la rentrée 2015-2016</i> - Actualisation des fiches ECTS <i>Échéance : juin 2015</i> - Séminaires de formation à la TAO (en interne ou en externe), suivi par au moins 1 ETP par département <i>Échéance : fin 2016</i> 	<p>***/*</p>	<p>Elevée</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Prêter attention aux formes multiples et actuelles du métier d'interprétation, ainsi qu'aux nouvelles attentes du marché. <i>Référence : 2.1, p. 6</i> - Intégrer une filière/option en interprétation de 'proximité' à l'intérieur du master en interprétation. <i>Référence : 3.3, p. 9</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Dresser un état des lieux des (besoins en) formations en « interprétation pour les services publics ». <i>Pilote : GT interprétation pour les services publics</i> <i>Échéance : 1^{er} trimestre 2015</i> - Créer une formation « introduction à l'interprétation pour les services publics » dans le cadre de l'extension de l'UMONS <i>Pilote : Service de traduction spécialisée et terminologie</i> <i>Échéance : rentrée 2015-2016</i> - Étudier la faisabilité (ressources humaines et budget) d'une finalité ad hoc au sein du master en interprétation <i>Pilote : GT interprétation pour les services publics</i> <i>Échéance : 2017</i> 	<p>Rapport au Conseil de Faculté, en prévision de la révision du plan pluriannuel (2018)</p> <p><i>Pilote : Conseil de Faculté</i> <i>Échéance : 2017</i></p>	<p>**</p>	<p>Élevée</p>
--	--	---	-----------	---------------

<p>AXE 2. ENCADREMENT</p>				
<p>Aides à la réussite</p>				
ACTIONS	IMPLICATIONS	SUIVI	PRIORITÉ	DIFFICULTÉ
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'examen à blanc au premier quadrimestre de la première année 	<p>Mettre en valeur les activités d'aide à la réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intégrer la remédiation dans le programme du BAB1 ; - créer des UE distinctes par langue, reprenant les activités 	<p>Procédure de contrôle pour l'actualisation des fiches ECTS</p> <p><i>Pilotes : services administratifs</i> <i>UMONS</i></p>	<p>**/*</p>	<p>Moyenne</p>

<p>- Veiller à la mise à jour des fiches ECTS</p> <p><i>Référence : 3.4, p. 9-10</i></p>	<p>de prévention et de remédiation des départements.</p> <p><i>Pilote : Conseil de Faculté</i> <i>Échéance : rentrée 2015-2016</i></p> <p>Améliorer la convivialité de l'interface d'encodage des fiches ECTS.</p> <p><i>Pilotes : services administratifs et informatiques UMONS</i> <i>Échéance : processus continu</i></p>	<p><i>Échéance : juin-septembre, sur base annuelle</i></p>		
<p>- Mieux communiquer sur les possibilités de soutien, en particulier pour les étudiants à besoins spécifiques.</p> <p>- Engager un conseiller facultaire aux études.</p> <p><i>Référence : 4.1, p. 11 & 4.3, p. 12</i></p>	<p>Prévoir l'engagement d'un conseiller facultaire aux études lors de la prochaine révision du plan pluriannuel</p> <p><i>Pilotes : Conseil de Faculté, Doyen, autorités académiques</i> <i>Échéance : 2018</i></p>	<p>Adaptation de l'encadrement (1 ETP, personnel académique)</p>	<p>*</p>	<p>Difficile</p>
<p>Stages et TFE</p>				
<p>ACTIONS</p>	<p>IMPLICATIONS</p>	<p>SUIVI</p>	<p>PRIORITÉ</p>	<p>DIFFICULTÉ</p>
<p>Décrire les objectifs du TFE dans le contexte d'une formation universitaire et de leur lien avec la recherche en traduction et en interprétation</p> <p><i>Référence : 3.2, p. 9</i></p>	<p>Revoir le règlement du TFE</p> <p><i>Pilotes : GT TFE, Conseil de Faculté</i> <i>Échéance : septembre 2015</i></p>	<p>Évaluation et ajustements éventuels</p> <p><i>Pilote : Conseil de Faculté</i> <i>Échéance : septembre 2016</i></p>	<p>***</p>	<p>Moyenne</p>
<p>Expliciter les critères d'évaluation du TFE</p> <p><i>Référence : 3.2, p. 9</i></p>	<p>- Promouvoir la formation des étudiants au TFE</p> <p><i>Pilotes : Services, Départements</i> <i>Échéance : 2016</i></p>	<p>- Faire l'inventaire des initiatives de formation et les coordonner via la plateforme électronique Moodle</p>	<p>**</p>	<p>Moyenne</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une grille d'évaluation <i>Pilotes : GT TFE, Conseil de Faculté</i> <i>Échéance : juin 2016</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la grille d'évaluation au règlement <i>Pilote : GT TFE, Conseil de Faculté</i> <i>Échéance : septembre 2016</i> 		
<p>Structurer le suivi et l'évaluation des stages, en accord avec les maîtres de stage <i>Référence : 3.2, p. 9</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter le règlement de stage existant pour y intégrer des balises pour le suivi - Préciser la grille d'évaluation destinée aux maîtres de stage - Informer étudiants et enseignants sur les dispositions concernant les stages <p><i>Pilotes : GT Stages, Conseil de Faculté</i> <i>Échéance : août 2016</i></p>	<p>Évaluation et ajustements éventuels</p> <p><i>Pilote : Conseil de Faculté</i> <i>Échéance : septembre 2016</i></p>	**	Moyenne
Évaluation et formation continue des enseignants				
ACTIONS	IMPLICATIONS	SUIVI	PRIORITÉ	DIFFICULTÉ
<ul style="list-style-type: none"> - Systématiser les enquêtes et leur suivi afin de récolter des données tant qualitatives que quantitatives - Informer les étudiants du suivi des enquêtes <p><i>Référence : 1.2, p. 4</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Affiner les questionnaires pour tenir compte de la spécificité de la formation - Améliorer le taux de participation <p><i>Pilotes : Cellule Qualité facultaire, Cellule Qualité UMONS</i> <i>Échéance : 2015-2016</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les enseignants à la communication sur les résultats des enquêtes 	<p>Évaluation et ajustements, sur base annuelle, rapport au Conseil de Faculté.</p>	**/*	Moyenne

	<i>Pilote : Cellule Qualité, en relation avec le Service d'Appui Pédagogique UMONS</i> <i>Échéance : 2015-2016</i>			
Mettre en place une politique de formation continue dans le domaine concerné <i>Référence : 4 1, p. 11</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'inventaire des formations existantes communiquées au enseignants et chercheurs (générales UMONS, facultaires, externes) - Analyser la participation des enseignants et chercheurs à ces formations - Mettre en place des outils de suivi et d'intervention, le cas échéant <i>Pilotage : Cellule Qualité facultaire</i> <i>Échéance : processus continu</i>	Évaluation des mesures à mettre en œuvre en fonction des besoins <i>Pilote : Conseil de Faculté, sur base annuelle, en août-septembre</i>	**/*	Élevée
Infrastructure et ressources				
ACTIONS	IMPLICATIONS	SUIVI	PRIORITÉ	DIFFICULTÉ
Améliorer l'utilisation de la plateforme Moodle, notamment grâce à des sessions de formation plus structurées et répétées des personnels <i>Référence : 1.4, p. 5</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'inventaire des formations existantes, au niveau de l'UMONS et au niveau facultaire - Déterminer les besoins non rencontrés, par le biais d'une enquête auprès des enseignants et chercheurs - Adapter l'offre en formation et inciter à la participation <i>Pilotes : Cellule Qualité, en relation avec le Service d'Appui Pédagogique UMONS, Relais Moodle FTI-EII</i>	Évaluation et ajustements <i>Pilote : Conseil de Faculté</i> <i>Échéance : fin 2017</i>	**/*	Moyenne

	<p><i>Échéances :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mise en place des outils de suivi : 1^{er} semestre 2016</i> - <i>Phase test : 2016-2017</i> 			
<p>Privilégier le format électronique lors du renouvellement des revues et publications</p> <p><i>Référence : 4.2, p.12</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Établir la liste des publications concernées par un passage au format électronique - Consultation des coordinateurs de département et des chefs de service - Conversion des abonnements, sauf dérogation motivée - Information des utilisateurs au sujet des modes de consultation <p><i>Pilote : Doyen, en concertation avec les bibliothécaires</i></p> <p><i>Échéance : fin 2016</i></p>	<p>Évaluation, avec éventuelles mesures supplémentaires à envisager</p> <p><i>Pilote : Cellule Qualité facultaire</i></p> <p><i>Échéance : début 2017</i></p>	**	Moyenne
<p>Mieux définir le rôle du secrétariat dans la communication avec les étudiants, et contrôler de façon systématique la concordance entre valves électroniques et valves papiers.</p> <p><i>Référence : 1.4, p. 5</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Clarifier les rôles sur base des lacunes, manquements ou erreurs constatés - Introduire un formulaire de non-satisfaction (avec proposition d'action) à destination des étudiants <p><i>Pilotes : Cellule Qualité, Doyen</i></p> <p><i>Échéance : novembre 2016</i></p>	<p>Évaluation quantitative et qualitative</p> <p><i>Échéance : mai 2017</i></p> <p><i>Pilote : Conseil de Faculté</i></p>	**/*	Moyenne

AXE 3. ACTEURS EXTERNES				
Milieus professionnels				
ACTIONS	IMPLICATIONS	SUIVI	PRIORITÉ	DIFFICULTÉ
<ul style="list-style-type: none"> - Établir un contact plus structuré avec le secteur privé, surtout régional, à travers et au-delà des stages. - Initier à l'entrepreneuriat. <p><i>Référence : 2.1, p. 6</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Voir supra, Stages et TFE, page 8 - Introduire un module non crédité de familiarisation avec la profession, à destination des étudiants de dernière année (rencontres avec des anciens, des représentants des organisations professionnelles, etc.) <p><i>Pilote : Cellule Qualité Échéance : mai 2016</i></p>	<p>Évaluation du module par les participants (formulaire de satisfaction).</p> <p><i>Pilote : Cellule Qualité Échéance : mai 2016</i></p>	**	Moyenne
<p>Consulter systématiquement les parties prenantes externes à l'université, tant les représentants des milieux professionnels que les anciens étudiants, en vue d'un appui à l'actualisation régulière du programme.</p> <p><i>Référence : p. 13, puce 3</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consulter les maîtres de stage par le biais d'une enquête en ligne - Affiner les questions de l'enquête socio-professionnelle <p><i>Pilotes : GT Stages, Cellule Qualité Échéance : 1^e semestre 2016</i></p>	<p>Communication des résultats des enquêtes au Conseil de Faculté</p> <p><i>Pilote : Cellule Qualité Échéance : décembre 2016</i></p>	**/*	Difficile
Anciens				
ACTIONS	IMPLICATIONS	SUIVI	PRIORITÉ	DIFFICULTÉ
<p>Mettre en place et animer une association d'anciens étudiants (alumni) pour :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Se baser sur l'existant pour étudier la création d'une association d'anciens « virtuelle » par le biais des réseaux sociaux. 	<p>Rapport régulier au Conseil de Faculté</p>	**	Élevée

<ul style="list-style-type: none"> - renforcer le contact avec les diplômés ; - assurer une meilleure visibilité de la formation et des diplômés sur le marché du travail ; - renforcer les particularités de la culture de la FTI-EII en matière de traduction et d'interprétation. <p>Référence : 2.2, p. 7</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir son rôle et ses activités. - Trouver les ressources pour modérer et animer ce groupe. <p>Pilote : GT Alumni, Cellule Qualité Échéance : 2016-2017</p>		
--	--	--	--

Remarques :

Le plan de suivi prend en compte la quasi-totalité des recommandations de la commission d'experts de l'AEQES, en tablant, nous l'avons dit, sur des mesures concrètes et réalistes, favorisant une démarche qualité continue. Certaines suggestions n'ont cependant pas été reprises.

1. L'élargissement des heures d'ouverture de la bibliothèque a déjà été envisagé il y a quelques années, mais l'expérience n'a pas été concluante. Le taux de fréquentation en dehors des heures de bureau habituelles ou pendant les périodes de vacances scolaires était extrêmement bas. À l'ère d'Internet, il nous semble donc plus indiqué de favoriser le travail à distance via les outils de consultation en ligne.
2. Lors de la visite des experts, le programme prévoyait encore la possibilité, pour les étudiants en 1^e master, de combiner l'inscription aux cursus d'interprétation et de traduction. La commission suggérait un allongement de la journée de cours pour éviter les chevauchements dans un horaire particulièrement lourd. Dans la mesure où le décret Paysage prévoit une réussite par accumulation de crédits, cette recommandation devient obsolète.
3. La collaboration avec d'autres instituts, tant pour l'enseignement que pour la recherche, est une piste certes intéressante, mais qui semble difficilement concrétisable dans le contexte mouvant actuel. Néanmoins, nous restons attentifs aux possibilités qui se dessineraient, notamment dans le cadre de l'ARES.